

CGT – FSU

Territoriaux du Mans

Crèches collectives et familiales

Depuis votre dernière mobilisation le 03 décembre 2020, vous avez obtenu des avancées significatives sur les conditions de travail au niveau national. Cependant, la loi ESSOC reste d'actualité et certains points maintenus par le gouvernement dégraderont, de manière sans équivoque, vos conditions de travail et par conséquent l'accueil des enfants et des familles.

Sur le plan local, nous avons obtenu l'engagement du recrutement de 10 assistantes maternelles en 2021 et de 10 assistantes maternelles en 2022, ainsi que le remplacement des 14 départs prévus en retraite dans cette période. La revendication portée depuis de longues dates concernant le rattrapage de votre régime indemnitaire a enfin abouti. Nous attendons des précisions sur la rétroactivité du versement. De plus, la prise en compte par l'autorité de l'heure quotidienne supplémentaire utilisée pour désinfecter les logements est payée.

Ce sont de premières avancées !!!

Cependant, il reste des revendications qui ne sont toujours pas entendues et c'est pour cette raison, qu'il y a nécessité que chacun et chacune se mobilise à nouveau pour se faire entendre sur :

- Une meilleure lisibilité de l'implantation des crèches sur le territoire de la commune,
- Des moyens pour assurer dans les meilleures conditions l'accueil dans nos établissements,
- Un projet cohérent dans la gestion des directions et suivi de projet,
- Une attribution de la prime COVID 19 de 25 euros par jour de présence.

Avec le collectif « Pas de bébé à la consigne », la CGT et la FSU vous appellent à un rassemblement*. ***Une audience sera demandée auprès de l'autorité territoriale et la direction du service.***

Mardi 02 février 2021

14h

Devant l'hôtel de ville du Mans

Place Saint-Pierre

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX – VOTRE MOBILISATION EST VOTRE

*Possibilité de faire 1 heure, une demi-journée ou la journée